

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de François Gipouloux
(séance du lundi 11 juin 2012)

Jacques de Larosière: Vous avez dit que les grandes entreprises d'État, qui ont accès à la quasi-totalité des moyens de financement des banques, sont plus intéressées par la croissance de leur chiffre d'affaires que par leur capacité à générer des bénéfices, parce qu'elles vivent sur un monopole et sur le privilège de leurs relations avec le centre du pouvoir. Les banques qui financent l'économie chinoise ont donc des crédits très importants sur des entreprises dont les actifs sont probablement de faible qualité. N'est-ce pas là une faiblesse du système économique chinois ?

Réponse: L'ouverture s'est manifestée dans de nombreux domaines au cours des années soixante-dix avec des réformes économiques d'importance. Deux secteurs ne se sont toutefois pas ouverts : la banque et l'université. La non-ouverture du secteur bancaire se traduit par un blocage du développement à long terme d'une myriade de petites et moyennes entreprises, qui sont créatrices d'emploi, exportatrices et qui pourraient satisfaire le marché intérieur.

La dynamique que l'on pensait enclenchée d'une réduction inéluctable du secteur étatique depuis trente ans, au profit d'un secteur marchand, se heurte au fait que le secteur privé ne parvient pas à franchir un certain nombre de seuils, particulièrement parce que le secteur bancaire est dédié aux grandes entreprises d'État.

*
* *

Jean-Robert Pitte : Comment se fait-il que l'admiration réelle que les Japonais portent à la culture chinoise et l'ampleur des échanges économiques entre les deux pays ne crée pas davantage de complicité ? Certes, on peut invoquer le ressentiment dû à la période coloniale et rapprocher la méfiance, voire le ressentiment chinois, de l'attitude des Coréens, mais ne pourrait-on pas s'attendre à ce qu'il en aille en Chine vis-à-vis du Japon comme il en va en France vis-à-vis de l'Allemagne ?

Permettez-moi de vous poser une seconde question, sans doute annexe, mais qui touche indirectement à votre sujet. Il y a un an, dix châteaux bordelais appartenaient à des Chinois ; aujourd'hui ce chiffre a doublé et l'on peut s'attendre à ce qu'il continue à augmenter. Toutefois, les châteaux achetés ont pour valeur dix à trente millions d'euros, ce qui représente des montants somme toute modestes. Il paraît que la Chine est incapable d'acheter des grands châteaux qui coûteraient un milliard d'euros ou plus parce l'État chinois se refuse à autoriser de pareils investissements dans un domaine qu'il juge futile. Pouvez-vous confirmer cette information ?

Réponse : Loin de voir une convergence, je crois qu'il existe une divergence très forte entre la Chine et le Japon dans le domaine économique. Le Japon a

construit sa prospérité sur la satisfaction du marché intérieur alors que la Chine s'appuie entièrement sur les exportations. Le Japon possède une vaste classe moyenne alors que la Chine est une société très inégalitaire. Tout les différencie, sans compter le ressentiment qui continue à se manifester, comme vous l'avez évoqué.

On peut déplorer que les châteaux bordelais passent aux mains d'investisseurs chinois, mais il faut se rappeler que l'on craignait naguère que les Japonais n'achètent tout le vignoble. On sait ce qu'il en est advenu, d'autant que le Japon a payé très cher des biens, en particulier aux États-Unis, qui parfois ne lui ont rien rapporté. En fait, la stratégie d'investissements chinois à l'étranger ne fait que commencer. .

*
* *

Mireille Delmas-Marty : Vous avez évoqué les incertitudes juridiques qui affectent encore aujourd'hui la société chinoise. À partir des années soixante-dix s'étaient pourtant manifestés dans le discours officiel un retour à la légalité et la volonté de construire un État de droit. En outre, l'entrée de la Chine à l'OMC a impliqué certaines obligations en matière juridique. Estimez-vous qu'il y a eu des progrès accomplis pour réduire les incertitudes juridiques ou, au contraire, que la Chine n'a pas évolué dans ce domaine ?

Réponse : La formalisation juridique est assurément au centre des préoccupations des réformateurs. Il existe aujourd'hui en Chine des volumes entiers de textes juridiques et de réglementations. Toutefois, on peut s'interroger sur l'application qui en est faite. Le changement dans les mentalités prend du temps et les habitudes anciennes prévalent encore souvent sur les règles d'un État de droit.

*
* *

Bertrand Collomb : Vous avez brossé une continuité historique dans l'opposition entre commerce maritime et développement continental, en évoquant notamment les périodes d'interdiction du commerce maritime. Pourriez-vous m'éclairer sur les ressorts de ces périodes d'interdiction ?

En outre, vous parlez, à propos de la Chine d'aujourd'hui, d'une reconquête du centre par la périphérie. Cela semble paradoxal dans la mesure où, par exemple, en Méditerranée, on constate que le développement extraordinaire du commerce mondial n'a en aucune façon assis la puissance des métropoles côtières. Ce ne sont pas Marseille, Venise, Gênes ou Hambourg qui ont profité du commerce international, mais bien plutôt l'ensemble des territoires. Comment expliquez-vous qu'il en aille différemment en Chine ?

Réponse : L'interdiction du commerce maritime a été promulguée à plusieurs reprises dans l'histoire chinoise. Par exemple, lorsque les Ming reconquirent le pouvoir, ils interdirent le commerce maritime afin de lutter contre les incursions des pirates « japonais », en fait souvent chinois, sur les côtes. Les interdictions maritimes en Chine n'ont rien à voir avec des considérations

mercantilistes, mais bien plutôt avec des considérations de sécurité et d'équilibre intérieurs : si tous les paysans des zones littorales commerçaient avec le Japon ou l'Asie du Sud-Est, les villes de l'empire ne seraient plus convenablement approvisionnées et il en résulterait des troubles.

En ce qui concerne la reconquête du centre par la périphérie, je dois préciser que mon idée d'un port est celle d'un lieu de passage. Avec l'image de la Méditerranée, j'essaye d'envisager un lieu où le maillage de l'espace économique est opéré par des points nodaux ancrés dans des réseaux divers, de circulation de capitaux, de technologie, de flux humains etc. Si l'on considère ce qui s'est passé depuis trente ans en Chine, on voit que les zones côtières chinoises, qui se sont formidablement développées, ont été activées par des points d'impulsion qui ne sont pas en Chine, mais à Hong Kong, à Taïwan, en Corée du Sud et au Japon. On peut donc parler d'une inclusion d'une gigantesque zone de sous-traitance internationale par des opérateurs qui ne sont pas chinois. Cela a profité à la Chine, qui a vu affluer capitaux et technologies, mais cela représente aussi une menace pour le pouvoir chinois très centralisé.

Dans un même ordre d'idées, on parle beaucoup d'une rivalité entre Hong Kong et Shanghai, mais on ne prend que rarement conscience que le jeu qui consiste à établir une place financière de rang international en Chine se joue avec Pékin, qui produit et contrôle la réglementation, ce qui en matière bancaire et financière est loin d'être négligeable. Ainsi se profile une structure à trois niveaux où Pékin serait le centre d'élaboration de la réglementation, Shanghai un centre national qui opérerait sur l'ensemble du territoire chinois, et Hong Kong resterait sur le créneau des activités financières à très forte valeur ajoutée.

*
* *

Georges-Henri Soutou : Vous nous avez présenté une sphère de coprosperité « sino-méditerranéenne » du point de vue de la théorie économique actuelle qui privilégie l'approche à partir des agents économiques. Mais on lit ici et là qu'il existe, au niveau central, des stratégies chinoises concernant les matières premières, concernant l'utilisation de la monnaie nationale, concernant les investissements, concernant des enjeux géostratégiques et militaires. Est-ce que l'existence de ces stratégies est une vue de l'esprit

Réponse : Ces stratégies chinoises existent bel et bien. Elles se jouent à plusieurs niveaux, avec des acteurs privés au niveau local, mais aussi avec des grands ministères au niveau national et international. Rentre dans ce dernier cadre, par exemple, la sécurisation des approvisionnements énergétiques. Il faut à cet égard prendre en compte que la Chine s'inscrit désormais dans une rivalité avec les États-Unis.

*
* *

Alain Besançon : La frontière russo-chinoise de l'Amour a été stable pendant deux siècles, jusqu'à ce que la Russie, vers 1870, s'empare d'un territoire grand comme deux fois la France, sur la zone Pacifique Nord. Bien que la Sibérie

entre l'Ienisseï et le Pacifique, ne soit peuplée que de cinq millions d'habitants, Russes et autres, il semble qu'il n'y ait que très peu d'immigration chinoise dans ce territoire. Pensez-vous que la Chine pourrait un jour remettre en cause le traité inégal qui lui a été imposé par la Russie au XIX^e siècle ?

Réponse : Des discussions récentes avec des membres de l'Académie chinoise des sciences sociales m'ont appris que, dans l'esprit de ces interlocuteurs, il ne faisait aucun doute que la Sibérie serait chinoise au XXI^e siècle.

Il semble, contrairement à ce que vous évoquez, que tout le commerce et les petites infrastructures de la vie quotidienne soient tenus par des Chinois et que donc il existe bel et bien une immigration chinoise d'importance. Mais n'en demeure pas moins le problème de la valorisation des ressources naturelles de la Sibérie, qui nécessite d'énormes capitaux, qu'on ne trouve ni en Russie ni en Chine, et une main d'œuvre abondante, qui n'est pas en Sibérie.

*
* *

Michel Pébereau : Votre évocation des problèmes bancaires m'amène à vous poser trois questions.

Existe-t-il des traditions bancaires en Chine comme il en existe en Europe ?

Singapour et Hong Kong sont deux centres financiers internationaux importants, mais leur développement est le fait de banques américaines et européennes, et non de banques chinoises. Quant à Shanghai, en dépit de la volonté affichée, on n'y voit pas se constituer un pôle financier digne de son nom. Est-il envisageable d'internationaliser le système bancaire chinois autrement qu'en introduisant des banques internationales étrangères ?

La Chine a accumulé des réserves de change d'un volume sans précédent. Estimez-vous que pourrait être fondée par là une monnaie à valeur internationale ou croyez-vous que cela sort des préoccupations des autorités chinoises ?

Réponse : Il a existé un système bancaire traditionnel qui s'est développé à partir du Shanxi dès le XVIII^e siècle et qui a connu son apogée au XIX^e siècle. Mais cette tradition bancaire n'a pas résisté au choc des banques étrangères qui se sont installées dans les concessions. Il y a aujourd'hui en Chine, comme je l'ai déjà mentionné, de grandes banques d'État qui ne financent que des entreprises d'État, mais il y a aussi une kyrielle de petites sociétés financières informelles qui assurent la survie d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises auxquelles elles prêtent à des taux très élevés.

Pour ce qui est des centres financiers internationaux, il s'y produit des transferts de technologie des banques étrangères vers les banques chinoises, par des prises de participation et par des responsables placés à des postes clef.

La question de la monnaie représente un enjeu à la fois économique et politique. L'objectif des autorités chinoises est bien sûr la convertibilité totale du Renminbi. L'échéance n'est toutefois pas encore connue, mais il est certain que la chose se fera car il existe un large consensus sur le fait que la monnaie est un élément de projection de puissance et de souveraineté.

*
* *

Michel Albert : Je crois comprendre que la succession du Premier ministre chinois n'est pas aussi assurée qu'autrefois si bien que d'aucuns n'hésitent pas à parler de crise politique. Dans quelle mesure cette crise traduit – ou ne traduit pas – la rivalité entre Chine « méditerranéenne » et Chine continentale ?

Réponse : Il y a bien crise politique, même si le système parfaitement opaque ne permet que des conjectures. Je ne crois cependant pas que cela traduise des rivalités entre Chine maritime et Chine continentale. En dépit des crises politiques internes qui, depuis un demi-siècle, ponctuent la vie politique chinoise, il existe un fort consensus sur le fait qu'un arrêt de la politique de réformes et d'ouverture et un repli sur soi signeraient à moyen terme la fin des ambitions globales de la Chine. Il me semble que depuis trente ans, la stratégie chinoise a été une stratégie politique plus qu'économique, avec la volonté de hisser la Chine au premier rang dans le monde.

*
* *

Xavier Darcos : Dans votre évocation des grands pôles économiques qui se trouvent en dehors du territoire chinois proprement dit, vous n'avez pas cité Séoul. Or, la Corée du Sud est une puissance économique majeure et un rival important pour la Chine. Ne serait-ce pas en raison de cette rivalité que la Chine mène à l'égard de la Corée du Nord la politique que l'on sait ? Autrement dit, pour parodier une formule que l'on attribue à Mauriac, la Chine aime-t-elle tellement la Corée qu'elle préfère qu'il y en ait deux ?

Réponse : La question de la Corée du Nord est très habilement instrumentalisée par la Chine dans ses rapports avec le Japon et les États-Unis. Mais en fait, dans toute la région, personne n'a intérêt à une Corée réunifiée, ni le Japon vieillissant, ni la Chine qui se retrouverait avec un rival disposant de l'arme nucléaire. Je pense que le jeu de la Chine avec la Corée est motivé politiquement beaucoup plus qu'économiquement.

*
* *